

Mode d'emploi

Guirlande lumineuse solaire « Bubble Balls » avec 30 LED

N° de commande 103525

F



Le présent mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des consignes importantes pour la mise en service et la manipulation du produit. Tenez compte de ces remarques, même en cas de cession de ce produit à un tiers.

Conservez ce mode d'emploi afin de pouvoir le consulter à tout moment.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été conçu selon l'état actuel de la technique. Afin de maintenir l'appareil en bon état et d'en assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit impérativement respecter ce mode d'emploi.

2. Utilisation prévue

Ce produit est conçu pour un usage privé.

Ce luminaire est adapté à une utilisation en extérieur tout au long de l'année. La pluie ou la neige ne l'endommagent pas, mais il faut absolument éviter toute projection d'eau, comme celles provoquées par l'arrosage du jardin avec un tuyau d'arrosage.

Remarque : veillez à ce que le panneau solaire soit orienté vers le sud et exposé le moins possible à l'ombre. Le produit ne fonctionne pas s'il est orienté vers le nord. En hiver, le module solaire doit toujours être dégagé de toute neige et, en raison d'un ensoleillement moindre, il faut s'attendre à une durée d'éclairage légèrement réduite. Grâce au grand module solaire, aux LED à faible consommation d'énergie et à la fonction minuterie (extinction automatique après 8 heures d'éclairage), on obtient également en hiver une durée d'éclairage supérieure à la moyenne.

Il est impératif de respecter les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi. Veuillez lire attentivement l'intégralité du mode d'emploi avant le montage et la mise en service.

3. Contenu de l'emballage

- Panneau solaire avec batterie et guirlande lumineuse connectée
- Piquet en deux parties
- Mode d'emploi

4. Explication des symboles, inscriptions



Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.



Le symbole de la flèche est utilisé pour indiquer des informations ou des conseils particuliers.

5. Consignes de sécurité



La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. À la suite de chocs, de coups ou de chutes, même de faible hauteur, l'appareil peut être endommagé.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire. L'accumulateur peut être remplacé (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement).

- Ne laissez pas les accumulateurs entre les mains d'enfants. Rangez-les donc toujours hors

de leur portée. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !

- Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Risque d'incendie et d'explosion !
- Les accumulateurs ne doivent pas être humides ou mouillés.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure des accumulateurs. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent des accumulateurs (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.
- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement. au risque de provoquer une explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement un accumulateur au lithium-ion de même type.
- N'insérez jamais un accumulateur non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement un accumulateur rechargeable approprié.
- Le système électronique de recharge du produit est conçu pour un accumulateur au lithium-ion. L'utilisation de tout autre accumulateur présente un risque d'incendie et d'explosion !

6. Mise en service

a) Choix de l'emplacement d'installation du panneau solaire

Le panneau solaire peut être fixé au sol à l'aide du piquet en deux parties. Choisissez un emplacement exposé au soleil le plus longtemps possible. C'est la seule façon de garantir une charge suffisante de la batterie via le panneau solaire.



Veillez à installer le panneau solaire dans un endroit non ombragé, de manière à ce que la cellule solaire puisse recevoir la lumière du soleil pendant au moins quelques heures par jour afin de recharger la batterie. Il n'est pas recommandé de l'installer côté nord.

La lampe solaire s'allume automatiquement à la tombée de la nuit (plus précisément : lorsque le courant de charge provenant du panneau solaire passe en dessous d'un certain seuil).

C'est pourquoi aucune autre source de lumière (par exemple, des lampadaires ou des éclairages extérieurs) ne doit se trouver à proximité de la lampe solaire lorsqu'il fait sombre, sinon celle-ci ne s'allumera pas.

La durée d'éclairage est limitée à 8 heures par une minuterie intégrée. Passé ce délai, la lampe s'éteint automatiquement. Cela permet d'éviter que la batterie ne se décharge trop pendant les périodes de faible ensoleillement.

b) Installation du panneau solaire à l'aide d'un piquet

Pour fixer le panneau solaire au sol à l'aide d'un piquet, veuillez procéder comme suit :

- Posez le panneau solaire, face avant vers le bas, sur une surface stable.
- Insérez le support en plastique dans le logement situé à l'arrière du panneau solaire.
- Enfoncez maintenant le piquet dans le logement du support.



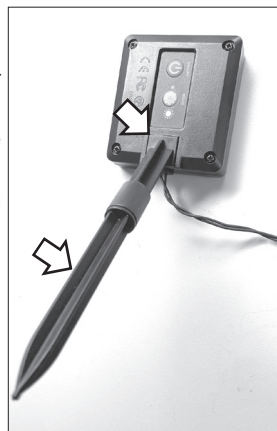
Lorsque vous enfoncez le piquet, n'utilisez pas la force ni d'outils tels qu'un marteau.



N'appuyez pas directement sur la pointe du piquet avec la main. Il y a un risque de blessure.



Si le sol est très dur, vous pouvez l'humidifier légèrement au préalable. Le piquet s'enfoncera alors facilement dans le sol.



FR

Cet appareil, ses accessoires et piles se recyclent

À DÉPOSER EN MAGASIN

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

c) Éléments de commande sur le module solaire

Interrupteur ON/OFF : permet d'allumer et d'éteindre la guirlande lumineuse

Même lorsqu'elle est éteinte, la batterie continue de se recharger.

LED rouge : s'allume lorsque la guirlande lumineuse est allumée.

Bouton « MODE » : une pression sur ce bouton permet de choisir entre un éclairage fixe et un éclairage clignotant.

Symbole du soleil : s'allume dès que la batterie est en cours de chargement.



N'utilisez jamais de produits nettoyants agressifs. Ceux-ci peuvent endommager les surfaces.

b) Remplacement de l'accumulateur

La capacité de la batterie diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de la remplacer (par exemple après deux ans d'utilisation).

Procédez comme suit :

- Éteignez la lampe en appuyant sur l'interrupteur ON/OFF.
- Dévissez les 4 vis situées au bas du boîtier du module solaire et retirez le couvercle.
- Retirez la batterie de son support et remettez la nouvelle batterie en place en respectant la polarité.
- Refermez ensuite le compartiment à piles en suivant les étapes dans l'ordre inverse, puis rallumez la lampe à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.

d) Disposition de la guirlande lumineuse à LED

Enroulez maintenant la guirlande lumineuse autour d'un arbre, d'un buisson ou d'un élément similaire.

Veillez noter les points suivants :

- ➔ Les câbles constituent un risque de trébuchement ! Disposez toujours les câbles de manière à ce qu'on ne puisse pas trébucher dessus !
- ➔ Ne tirez pas sur le câble lorsque vous installez la guirlande lumineuse. Cela pourrait endommager les soudures du câble au niveau du module.
- ➔ Ne placez pas la guirlande lumineuse LED dans l'eau ou à des endroits où des flaques d'eau peuvent se former. Le produit est protégé contre les projections d'eau !

e) Allumage du voyant

- Allumez la lampe en appuyant fermement sur l'interrupteur marche/arrêt (ON/OFF). Vous entendrez alors un clic.
- Utilisez le bouton « MODE » pour sélectionner le mode d'éclairage continu ou clignotant.

La guirlande lumineuse est désormais prête à fonctionner !

7. Fonctionnement

Lors de la première mise en service, la batterie de la lampe solaire n'est généralement pas encore complètement chargée. Il peut donc arriver que les LED ne s'allument que brièvement, voire pas du tout, au début. Laissez donc la lampe solaire se recharger complètement pendant une journée ensoleillée.

La durée d'éclairage dépend essentiellement de l'intensité et de la durée de l'ensoleillement, car c'est le seul moyen de recharger de manière optimale la batterie intégrée. Afin d'utiliser l'énergie stockée de manière particulièrement efficace, la durée maximale d'éclairage est limitée à 8 heures. Passé ce délai, la guirlande lumineuse s'éteint automatiquement.

Cette limitation intelligente permet d'éviter tout gaspillage d'énergie inutile au quotidien et d'améliorer considérablement la durée d'éclairage moyenne de la lampe solaire.

8. Mise hors service/rangement

Si vous ne comptez pas utiliser le produit pendant une longue période, veuillez l'éteindre à l'aide de l'interrupteur ON/OFF. Placez ensuite le module solaire face vers l'extérieur près d'une fenêtre bien éclairée afin que la batterie intégrée continue de se recharger et reste en parfait état.

Conservez toujours le produit dans un endroit sec, à l'abri du gel et hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

La guirlande lumineuse ne s'allume pas dans l'obscurité

- La guirlande lumineuse est-elle allumée sur le module ?
- Une source de lumière extérieure (par exemple, un lampadaire) simule la lumière du jour au niveau du panneau solaire et empêche la guirlande lumineuse de s'allumer. Placez le panneau solaire dans un endroit plus sombre.

La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité ou ne s'allume que brièvement.

- La batterie est-elle faible ou défectueuse ? Remplacez la batterie au plus tard tous les 2 à 3 ans.

La guirlande lumineuse s'éteint au bout de 8 heures

- Afin d'utiliser l'énergie stockée de manière particulièrement efficace, la durée d'éclairage maximale est limitée à 8 heures. Une fois ce délai écoulé, la guirlande lumineuse s'éteint automatiquement.

La guirlande lumineuse ne s'éteint pas au bout de 8 heures

- La minuterie se déclenche automatiquement à la tombée de la nuit. La tension du panneau solaire sert de seuil de déclenchement. Si le panneau solaire est à nouveau éclairé pendant la nuit – par exemple par une lumière artificielle –, la minuterie redémarre automatiquement depuis le début.

10. Entretien + maintenance

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux. En cas de salissures importantes, vous pouvez humidifier le chiffon avec de l'eau claire. N'appuyez pas trop fort sur la surface de la lampe solaire, car cela pourrait la rayer.

11. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisées par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb, Li=lithium (la désignation figure sur les accum

lateurs/piles, par exemple sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Caractéristiques techniques

Puissance du panneau solaire:	4,5 V - 90 mA - 0,4 Wp polycristallin
source lumineuse:	30 LED, non remplaçables
Teinte de la lumière:	blanc chaud 3000 K
durée d'éclairage:	arrêt automatique au bout de 8 heures maximum via la minuterie
Type de batterie:	1x Li-Ion 3,7 V - 300 mAh - 1,11 Wh (taille 14500)
Plage de température:	-20 à +40 °C
Indice de protection:	IP44
Classe de protection:	III

Informations légales

Copyright 2026 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires d'ouverture actuels sur www.esotec.de)

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de